RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Fraternité-Justice-Travail

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

DÉCRET N° 2024 – 799 DU 21 FEVRIER 2024 portant nomination au Ministère des Enseignements maternel et primaire.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DE L'ÉTAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- Vu la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, telle que modifiée par la loi n° 2019-40 du 07 novembre 2019 ;
- vu la décision portant proclamation, le 21 avril 2021 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 11 avril 2021 ;
- vu le décret n° 2023-507 du 10 octobre 2023 portant composition du Gouvernement ;
- vu le décret n° 2021-401 du 28 juillet 2021 fixant la structure-type des ministères, tel que modifié par le décret n° 2022-476 du 03 août 2022 ;
- vu le décret n° 2021-570 du 03 novembre 2021 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Enseignements maternel et primaire ;
- vu le décret n° 2023-357 du 12 juillet 2023 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie et des Finances ;
- sur proposition du Ministre des Enseignements maternel et primaire,
- le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 21 février 2024

DÉCRÈTE

Article premier

Les personnes dont les noms suivent sont nommées au Ministère des Enseignements maternel et primaire aux postes suivants :

- Secrétaire général du ministère monsieur Thomas SIMBOSSA TCHAO
- Directeur de l'Enseignement primaire monsieur Jimon Jacob TOUDONOU
- Directeur de l'Inspection et de l'Innovation pédagogiques
 madame Mireille Marie Josée Yèba AFOUDA épouse WOROU
- Directeur de l'Ecole normale d'Instituteurs d'Abomey monsieur Alain Firmin Yémalin HOUSSOU.



Article 2

Le présent décret, qui prend effet pour compter de la date de sa signature, abroge toutes dispositions antérieures contraires.

Il sera publié au Journal officiel.

Par le Président de la République, Chef de l'État, Chef du Gouvernement, Fait à Cotonou, le 21 février 2024

Patrice TALON

Le Ministre de l'Économie et des Finances,

Romuald WADAGNI Ministre d'Etat Le Ministre des Enseignements maternel et primaire,

Salimane KARIMOU

<u>AMPLIATIONS</u>: PR: 6; AN: 4; CC: 2; CS: 2; C.COM: 2; CES: 2; HAAC: 2; HCJ: 2; MEF: 2; MEMP: 2; AUTRES MINISTERES: 20; SGG: 4; INTERESSES: 4; JORB: 1.